

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Bibliographie

Journal de la société statistique de Paris, tome 77 (1936), p. 83-84

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1936__77__83_0

© Société de statistique de Paris, 1936, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

III

BIBLIOGRAPHIE

Le bilan des réparations et la crise mondiale, par A. ANTONUCCI, ancien directeur de la Section financière de la Commission des réparations. 1935. Volume grand in-8 de xii-563 pages. 50 francs. Éditions Berger-Levrault, Nancy-Paris-Strasbourg.

M. Antonucci a déjà publié deux importants ouvrages fort appréciés sur le règle

ment de la dette austro-hongroise d'avant guerre, et la liquidation financière de la guerre et la reconstruction en Europe centrale.

Son nouveau travail constitue une étude complète du problème international qui a été soulevé par la réparation des dommages de guerre.

On se rappelle comment le problème fut posé sans être résolu à la Conférence de la paix par suite de la résistance des États Unis qui jugeaient impossible la répartition intégrale et n'admettaient pas les frais de guerre.

La Commission dite des réparations fut chargée de fixer le montant des réparations, mais malgré les tentatives faites par les Alliés aucune entente directe ne put être faite avec l'Allemagne et la Commission dut examiner les réclamations des divers pays et arriva ainsi à un montant de 132 milliards.

Une fois fixé ce montant, il s'agissait de trouver les moyens pratiques d'effectuer les paiements par des transferts de toute nature. La première idée de la mobilisation de la dette fut bien vite reconnue comme étant une véritable chimère; la conférence de Londres aboutit à des demandes de l'Allemagne au sujet de l'étendue de ses obligations; le comité Morgan étudia sans succès la mobilisation des créances. On aboutit à la crise et aux conférences de Londres et de Paris de fin 1922; elle montrèrent nettement le désaccord de la France et de l'Angleterre qui s'occupait surtout à ménager le client éventuel que pouvait être l'Allemagne; le Gouvernement français prit les sanctions qu'il jugeait indispensable en occupant la Ruhr. C'était la mort de la Commission des réparations remplacée par le Comité des experts. Ce fut alors le plan Dawes qui malheureusement dut être révisé et remplacé par le plan Young — après les deux conférences de La Haye (1929 1930). On connaît le succès de l'émission de l'emprunt Young; malheureusement l'interprétation allemande n'était pas celle des rédacteurs du plan et la crise momentanée en Europe centrale, le moratoire Hoover, la conférence de Lausanne ont mis fin à la question. Tel est, en bref, toute la matière développée d'une manière remarquable dans les sept premiers chapitres; le huitième donne le détail du compte général des réparations : comptabilité, examen des sommes et répartition entre créanciers; le dernier est consacré à l'évolution économique après la guerre et à un essai de restauration du crédit international qui ne peut être réalisé que par un accord général, à peu près impossible à mettre sur pied.

Le livre de M. Antonucci constitue un document absolument complet qu'il est nécessaire de lire pour se faire une idée des difficultés qu'ont rencontrées les négociateurs successifs pour essayer d'être équitables.

Il contient des documents connus seulement des initiés et l'auteur qui a été mêlé de très près à toute l'histoire de ce problème était seul capable de mener à bien une tâche aussi difficile; on doit le remercier chaleureusement de l'avoir si bien accomplie.

A. BARRIOL.

Le Gérant : R. WALTHER.
